

Les informations présentées ici sont sujettes à des modifications sans préavis. Elles correspondent à l'extrait du rôle d'évaluation de la municipalité en date du 2024-07-08 15:28. En aucun temps, elles ne peuvent servir à des fins de contestation ou de preuve. De plus, elles ne tiennent pas compte des certificats émis ou des modifications effectuées depuis cette date.

Identification de l'unité d'évaluation

Adresse	292, CHEMIN DE NICOLET-FALLS
Cadastre(s) ou Lot(s)	6614986
Matricule	8973-39-7737-000-0000
Utilisation prédominante	4222 : Garage et équipement d'entretien pour le transport par camion (incluant les garages municipaux)

Propriétaire

Nom	
Adresse postale	
Date d'inscription	Non Disponible

Caractéristiques de l'unité d'évaluation

Mesure frontale	31.05 m	Superficie	1567.300 m2
Nombre d'étage		Année de construction	1950
Zonage agricole	Zoné en entier	Superficie zonée agricole	-
Exploitation agricole enr. (EAE)	NON	Superficie totale EAE	N/A
Superficie totale EAE MAX	-	Superficie forestière	-
Superficie forestière EAE	-	Nombre de logements	0
Locaux non-résidentiels	1	Nombre de chambres	0
Lien physique	Détaché	Genre de construction	

Valeurs au rôle d'évaluation

Date de référence du marché	
Valeur du terrain	7 000,00 \$
Valeur du bâtiment	54 600,00 \$
Valeur de l'immeuble	61 600,00 \$
Valeur de l'immeuble antérieur	

Répartition fiscale

Valeur imposable de l'immeuble :	61 600,00 \$
Valeur non imposable de l'immeuble :	0,00 \$



Rôle triennal

Première année		Année courante	
Année	2022	Année	2024
Proportion médiane	86.00	Proportion médiane	55.00
Facteur comparatif	1.16	Facteur comparatif	1.82
Valeur uniformisée	71 456,00 \$	Valeur uniformisée	112 112,00 \$
Date Valeur uniformisée	2020/07/01	Date Valeur uniformisée	2022/07/01

Taxes

Annuelles 2024	
Foncière non-résidentiel 100% 2024	707,90 \$
Fonds réserve non-résidentiel 100% 2024	45,68 \$
Demande de lotissement	40,00 \$
Acquisitions- Règlements 2024	91,35 \$
Cueillette commerciale 2024	510,00 \$
Tarifcation de base 2024	194,66 \$
Total des taxes annuelles 2024 :	1 589,59 \$
Complémentaires	
Fonds réserve non-résidentiel 100% 2024-1	0,50 \$
Acquisitions- Règlements 2024-1	1,01 \$
Foncière non-résidentiel 100% 2024-1	7,82 \$
Total des taxes complémentaires :	9,33 \$